

Bâtir en pierre de taille : le plan d'action pour un projet sans fausse note

Études préalables et faisabilité

- Réaliser une étude de sol (G2) pour valider la portance du terrain
- Vérifier la compatibilité du projet avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Consulter les Architectes des Bâtiments de France (ABF) si le terrain est en zone protégée
- Réaliser une étude thermique pour garantir la performance énergétique de la structure

Sélection et sourcing de la pierre

- Définir le type de pierre selon la région (calcaire, grès, granit)
- Visiter la carrière pour valider la qualité et la disponibilité des blocs
- Demander des échantillons pour tester la porosité et la résistance au gel
- Anticiper les délais d'extraction et de taille en amont du chantier

Démarches administratives

- Constituer le dossier de permis de construire avec des plans détaillés
- Joindre une notice architecturale justifiant l'insertion paysagère de la pierre
- Obtenir les autorisations de voirie pour le passage des engins lourds
- Souscrire une assurance dommages-ouvrage spécifique aux matériaux traditionnels

Logistique et gestion du chantier

- Prévoir une zone de stockage sécurisée et stable pour les blocs de pierre
- Planifier l'accès au chantier pour les camions de livraison et les grues de levage
- Coordonner l'intervention des tailleurs de pierre avec les autres corps d'état
- Mettre en place un système de protection contre les intempéries pour les pierres en attente de pose

Pose et finitions

- Vérifier la qualité des mortiers de pose (chaux aérienne ou hydraulique)
- Contrôler l'alignement et l'aplomb des assises à chaque niveau

- Prévoir le traitement hydrofuge ou oléofuge si nécessaire
- Réaliser un nettoyage de fin de chantier adapté à la nature de la pierre